

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -  
Semaine du 29 mars au 4 avril 2019

**Tunisie**

- Le ministère tunisien de l'industrie et des PME a annoncé le 30 mars 2019 une hausse des prix des carburants.
- La loi sur les régimes de retraite adoptée le 3 avril 2019 stipule une augmentation des cotisations au régime de retraite et de l'âge de départ à la retraite.
- Lors de la 8<sup>ème</sup> édition du Forum des affaires sino-arabe qui s'est tenue à Tunis les 2 et 3 avril 2019, les autorités chinoises et tunisiennes se sont montrées favorables à un renforcement de la coopération bilatérale.
- La production de phosphates au premier trimestre 2019 a plus que doublé sur un an.
- Une convention de coopération a été signée le 28 mars 2019 entre la Banque Centrale de Tunisie et la Banque de France.
- L'utilisation de la plateforme d'achats publics en ligne « TUNEPS » sera généralisée à partir de septembre 2019.

**Libye**

- Les prévisions de la Banque Mondiale relatives à la croissance réelle du PIB libyen sont moins optimistes que celles du FMI pour l'année 2019 (respectivement +4% et +10,8%) mais beaucoup plus favorables en 2020 (+6% et +1,4%).
- Les prévisions de la Banque Mondiale relatives à la production de pétrole en Libye en 2019 sont très inférieures à celles formulées par la National Oil Corporation (NOC).

**TUNISIE**

- Le ministère tunisien de l'industrie et des PME a annoncé le 30 mars 2019 une hausse des prix des carburants.

Le ministère tunisien de l'industrie et des PME a annoncé, [dans un communiqué officiel publié en arabe le 30 mars 2019](#), une hausse des prix des carburants prenant effet le soir même, à minuit. L'augmentation s'élève à 80 millimes pour l'essence sans plomb à 2,065 TND/litre (soit +4,0%), 80 millimes pour le gasoil super à 1,825 dinar/litre (soit +4,60%) et 90 millimes pour le gasoil à 1,570 dinar/litre (soit +6,10%). Les autorités tunisiennes justifient cette hausse par l'augmentation du prix du baril de pétrole. En effet, le cours du Brent a progressé de +34% au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, à 68 USD le 30 mars 2019. Le Chef du gouvernement tunisien M. Youssef Chahed a indiqué que cet ajustement des prix avait également pour objectif de réduire le déficit budgétaire (par la hausse des recettes budgétaires et la baisse des subventions énergétiques que cette mesure doit induire) et le déficit de la balance énergétique (la hausse des prix à la pompe devant engendrer *in fine* une baisse de la demande d'importation de carburants). Pour rappel, la précédente hausse des carburants remonte à septembre 2018. Elle s'inscrivait dans le cadre du mécanisme automatique d'ajustement des prix des hydrocarbures instauré par la Loi de Finances 2016, visant à réévaluer les prix chaque trimestre en fonction notamment de l'évolution du cours du baril de pétrole. En novembre 2018, l'automatisme du mécanisme a finalement été supprimée. Désormais, les autorités tunisiennes appliquent des hausses discrétionnaires, réparties dans le temps en prenant en compte notamment l'évolution du climat social. L'objectif initial de ces ajustements est de faire tendre les prix à la pompe vers le prix d'équilibre, et par suite de réduire les subventions aux carburants (qui ont atteint 2,7 Mds TND en 2018 selon la Loi de Finances Complémentaire – LFC 2018), conformément aux exigences formulées par le FMI, dans le cadre du programme du Fonds pour la Tunisie. Une mission du FMI en Tunisie est en cours depuis mercredi 27 mars 2019, afin de négocier avec les autorités tunisiennes les conditions pour le lancement d'une 5<sup>ème</sup> revue du programme. Il importe de préciser que cet ajustement des prix a suscité de nombreuses réactions. Les organisations syndicales UGTT, UTICA, UTAP et CONECT ont dénoncé la hausse des prix des carburants, du fait notamment de son impact négatif sur le pouvoir d'achat des tunisiens. La Fédération tunisienne des agences de voyage (FTAV) s'inquiète des conséquences potentielles de cette mesure sur le secteur du transport touristique. Enfin, des automobilistes ont protesté contre la hausse des prix des carburants en bloquant des routes dans les régions (Sfax, Hammamet, etc.) et dans le Grand Tunis.

- La loi sur les régimes de retraite adoptée le 3 avril 2019 stipule une augmentation des cotisations au régime de retraite et de l'âge de départ à la retraite.

Après l'avoir rejeté une première fois en décembre 2018, l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a finalement adopté, mercredi 3 avril 2019, le projet de loi amendant et complétant la loi n°85-12 du 5 mars 1985, qui porte sur le régime des pensions civiles et militaires de retraite et des survivants dans le secteur public (121 députés favorables, 11 abstentions et 5 votes contre). Afin de réduire le déficit des caisses de sécurité sociale (qui atteindrait 1,8 Md TND en 2019), cette loi prévoit i) l'augmentation de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans pour les agents de l'administration publique et du secteur privé à partir de janvier 2020 (57 ans pour les métiers pénibles et éreintants, qui seront déterminés par un décret gouvernemental) ; ii) l'augmentation de +3% des contributions au titre des régimes de retraite, dont 2% à la charge de l'employeur (dès le premier mois suivant l'entrée en vigueur de la loi) et 1% à la charge de l'employé (à partir de janvier 2020). Par ailleurs, une instance supérieure présidée par le Chef du gouvernement sera créée, afin d'identifier de nouvelles sources de financement pour les caisses sociales. Suite à l'adoption de cette loi, 43 députés ont signé et déposé, vendredi 5 avril 2019, un recours auprès de l'instance de contrôle de la constitutionnalité des lois, pour contester certains articles de cette nouvelle loi.

- Lors de la 8<sup>ème</sup> édition du Forum des affaires sino-arabe qui s'est tenue à Tunis les 2 et 3 avril 2019, les autorités chinoises et tunisiennes se sont montrées favorables à un renforcement de la coopération bilatérale.

La 8<sup>ème</sup> édition du Forum des affaires sino-arabe s'est tenue à Tunis les 2 et 3 avril 2019, sous le haut patronage du Chef du gouvernement M. Youssef Chahed. Celui-ci a rappelé qu'un projet de loi (« loi transversale ») avait été soumis à l'Assemblée des Représentants du Peuple, qui facilitera les investissements des entreprises chinoises en Tunisie. Il a invité les hommes d'affaires présents au Forum à mettre en place en Tunisie des partenariats public-privé (PPP). Le président de l'organisation syndicale UTICA (Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), M. Samir Majoul, a déclaré que la Chine peut être un partenaire de choix pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets qu'envisage la Tunisie dans les secteurs portuaire, des réseaux routier et ferroviaire, des énergies renouvelables et de la numérisation. Il a suggéré qu'une ligne de financement chinoise soit créée au profit des entreprises tunisiennes, pour acquérir à des taux avantageux des équipements chinois utilisant des technologies de pointe. Le ministre du MDICI (ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale), M. Zied Ladhari, s'est dit favorable à un rééquilibrage des échanges commerciaux entre la Chine et la Tunisie. Pour rappel, 98% des échanges commerciaux bilatéraux en 2018 étaient des importations tunisiennes. Le déficit commercial bilatéral était de loin le plus élevé de la Tunisie en 2018, à -5,4 Mds TND. Les produits tunisiens identifiés comme pouvant pénétrer le marché chinois seraient l'huile d'olive, les dattes, les câbles électriques et les pièces automobiles. M. Zied Ladhari a rappelé également que les investissements chinois en Tunisie demeurent faibles (les flux d'IDE chinois s'élevant à seulement 3 M TND en 2018), en dépit de l'adhésion de la Tunisie à l'initiative chinoise « une ceinture, une route » (*Belt and Road Initiative-BRI*) le 11 juillet 2018. Actuellement, seules 11 sociétés chinoises seraient implantées en Tunisie selon M. Zied Ladhari. Côté chinois, environ 200 hommes d'affaires et représentants de 50 entreprises étaient présents. La présidente du Conseil Chinois pour le développement du commerce international, Mme Gao Yan, a déclaré que « la Tunisie est considérée comme une passerelle vers l'Afrique du Nord et l'Europe, et les perspectives de la coopération bilatérale sont très prometteuses ». Elle a proposé de renforcer la coopération en vue de développer l'infrastructure de base en Tunisie, en citant le programme de la Tunisie relatif à la construction des ports et des chemins de fer. En outre, elle pense qu'il convient de booster les exportations tunisiennes vers la Chine et de renforcer la coopération dans le domaine du tourisme. Enfin, la vice-présidente du Conseil économique tuniso-chinois, Mme Dhouha Mizouni Chtourou, a indiqué que la Tunisie aura l'occasion de participer à trois événements économiques internationaux organisés par la Chine : le salon sino-africain (24 juin 2019), la foire sino-arabe (septembre 2019) et le salon international chinois de l'importation (du 5 au 10 novembre 2019).

- La production de phosphates au premier trimestre 2019 a plus que doublé sur un an.

La production de phosphates a augmenté de 127% au cours du premier trimestre (T1) de 2019 en glissement annuel (g.a) à 933 000 tonnes fin mars 2019 (contre 461 000 tonnes au T1 2018). En outre, les exportations en valeur des phosphates et dérivés ont progressé de +76 % en g.a. à 411 M TND au T1 2019. La Compagnie des Phosphates de la Gafsa<sup>1</sup> (CPG) détient, avec le Groupe Chimique Tunisien (GCT), le monopole de l'extraction, de la transformation et de la valorisation de phosphate en Tunisie. La CPG est actuellement en attente de la mise en exploitation du gisement de Meknassi (à Sidi Bouzid), prévue fin 2019. Celle-ci permettrait l'extraction de 600 000 tonnes de phosphates par an. La production brute de phosphate en Tunisie peine à se relever depuis 2011 : elle était de 7,5 M tonnes en 2010, contre 3,33 M tonnes en 2018.

- Une convention de coopération a été signée le 28 mars 2019 entre la Banque Centrale de Tunisie et la Banque de France.

Jeudi 28 mars 2019, le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), M. Marouane El Abassi, et son homologue de la Banque de France (BdF), M. François Villeroy De Galhau, ont signé une convention de coopération, en marge du symposium qui s'est tenu à la BdF dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'euro, sur le thème « Zone Euro : tenir le cap dans un monde incertain ». Les champs d'application de la convention sont la politique monétaire, la politique de change, la supervision bancaire, la finance digitale et l'inclusion financière. La coopération entre les deux institutions prendra la forme d'une assistance technique, de formations et de visites d'étude, dans le but de favoriser les échanges d'informations et de partager les expertises respectives.

- L'utilisation de la plateforme d'achats publics en ligne « TUNEPS » sera généralisée à partir de septembre 2019.

Mardi 2 avril 2019, le Chef du gouvernement M. Youssef Chahed a annoncé, lors du *Tunisia Digital Summit* (TDS), que le recours à la plateforme d'achats publics en ligne « TUNEPS » (*Tunisia On line E-Procurement System*) sera généralisé à partir de septembre 2019. TUNEPS vise à dématérialiser les procédures de passation des marchés publics, afin de faciliter l'accès à la commande publique et de réduire les coûts pour les entreprises soumissionnant aux marchés publics. Pour rappel, la plateforme est entrée en exploitation à la suite de la publication du décret de juin 2014 régissant les marchés publics.

## LIBYE

- Les prévisions de la Banque Mondiale relatives à la croissance réelle du PIB libyen sont moins optimistes que celles du FMI pour l'année 2019 (respectivement +4% et +10,8%) mais beaucoup plus favorables en 2020 (+6% et +1,4%).

La Banque mondiale prévoit une croissance réelle du PIB libyen de +4% en 2019 et de +6% en 2020. Dans le même temps, le FMI prévoit une croissance réelle du PIB de +10,8% en 2019 mais de seulement +1,4% en 2020. Par ailleurs, la Banque mondiale juge sévèrement l'absence de réformes et de développement du secteur privé en Libye.

- Les prévisions de la Banque Mondiale relatives à la production de pétrole en Libye en 2019 sont très inférieures à celles formulées par la National Oil Corporation (NOC).

Selon la Banque Mondiale, la production de pétrole en Libye s'élèverait à un million de barils par jour (b/j) en 2019 puis se stabiliserait à 1,1 million b/j en 2020, soit environ deux tiers de la capacité maximale. Fin 2018, M. Mustafa Sanalla, président de la NOC, avait évoqué un objectif de production de 1,6 million b/j d'ici la fin d'année 2019.

<sup>1</sup> Elle est sous la tutelle du ministère de l'Industrie, des PME et de l'Energie.

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et actualisées, et corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication